ELECTIONS LÉGISLATIVES DES 12 ET 19 MARS 1978

Aux électrices et électeurs de la circonscription de Bastia

Face à une coalition de gauche de caractère purement électoral tendant à mettre en œuvre un programme dit commun qui conduirait chez nous à un régime de servitude et de régression économique et sociale, instaurant une société de contrainte et d'autorité bureaucratique, je suis à nouveau candidat aux élections législatives, investi par les instances nationales du Rassemblement pour la République. Dans le cadre de la Majorité Présidentielle, j'ai choisi, comme suppléant éventuel, le Docteur Jean MARZOCCHI, Président de la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Corse, Administrateur de l'Office Municipal des H.L.M. de Bastia. Délégué Départemental à l'Emploi.

Médecin en Corse depuis trente années, je connais les problèmes quotidiens de notre population. Pour ce pays, déchiré par l'impossibilité de nourrir tous les siens, j'ai œuvré pendant mon mandat de Député de 1968 à 1973, pour résoudre le problème de l'indispensable essor économique et culturel de notre île. Entre autres mesures, j'ai obtenu une diminution de 50 % de la T.V.A., la reconnaissance de la langue Corse comme langue régionale, et j'ai défendu le projet de bidépartementalisation.

QUE VOULONS-NOUS ?

— SUR LE PLAN LOCAL :

Poursuivre obstinément cette œuvre jusqu'à ce que notre île ait résolu ses problèmes :

— Demander que la Corse soit traitée en région insulaire,

— résoudre définitivement le problème des transports et provoquer une baisse réelle du coût de la vie en Corse, en appliquant une continuité territoriale efficace et sélective pour le fret maritime et une diminution des tarifs aériens en les alignant sur les tarifs internationaux.

— Améliorer le statut fiscal particulier à la Corse :

- respect des arrêtés Miot avec maintien du système actuel des droits de succession.
- suppression totale de la T.V.A. sauf sur les produits de luxe.

— Créer 5.000 emplois pour le maintien en Corse de notre jeunesse, par une industrialisation équilibrée et orientée, non polluante et implantée surtout dans les vallées du Golo, du Fiumalto et du Tavignano (industries agro-alimentaires, industries du bois, industries électroniques et de précision, cimenterie, tuilerie, briqueterie). Pour favoriser ces créations d'industries il faut :

- faire entrer la Corse dans le cadre Européen des régions défavorisées.
- mettre en place des mesures fiscales incitant l'investissement et la rentabilisation des entreprises :
  - — exonération de l'impôt sur le bénéfice des sociétés réinvesti sur place,
  - — attribution de prêts bonifiés pour permettre l'extension des entreprises et leur adaptation au Marché.
  - — diminution de 50 % des charges sociales des entreprises pour assurer leur compétitivité.
  - — généralisation des contrats emploi-formation.
- inciter les capitaux corses à participer sur place à la création de la SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL.

— Orienter l'agriculture de plaine vers la polyculture, favoriser l'élevage en montagne, aider au maintien de la population de l'intérieur par la rénovation rurale.

— Améliorer l'infrastructure hospitalière au niveau des services de spécialités (rein artificiel, chirurgie infantile, ramassage des blessés de la route par un service spécialisé privé ou public).

— Promouvoir et structurer le tourisme, notamment en Montagne. Financement de la création de centres touristiques développant les activités économiques de l'intérieur (petits commerces et artisanats).

T.S.V.P.

- Création d'un institut universitaire de technologie de tourisme à vocation méditerranéenne.
- Création d'une école hôtelière.

— Mettre en œuvre les moyens financiers pour un démarrage immédiat des travaux de construction de l'Université de CORTE :

- Confirmation de l'identité culturelle Corse.
- Création au sein de l'Université de Section en rapport avec le milieu et l'économie locale.

— Protéger notre environnement :
- protection efficace des sites et du littoral.
- réduction des pollutions atmosphériques (centrales thermiques).
- création de routes forestières et pare-feux.
- reboisement.

— Attribution de crédits de rattrapages pour les équipements collectifs permettant le plein emploi des entreprises de travaux publics.

SUR LE PLAN NATIONAL

Nous voulons : une France indépendante, forte et respectée. Une politique audacieuse et novatrice pour permettre le progrès économique et social. Une démocratie qui respecte et applique strictement la loi au lieu d'un laxisme généralisé de l'autorité, de la protection des personnes et des biens, de la justice et des mœurs, qui ne peut conduire qu'à la décadence.

Nous voulons protéger et promouvoir la cellule familiale qui doit rester le fondement de notre société.

Voilà chers compatriotes ce que nous sommes et voilà les objectifs sur lesquels nous ferons porter nos efforts si votre confiance nous appelle à représenter la CORSE au Parlement. Nous nous engageons à mettre toute notre énergie au service de la Corse, de la France, de la République, et des institutions républicaines.

Docteur GIACOMI.
Docteur MARZOCCHI

Imp. Bastiaise